



Syndicat cgt territoriaux de
Perpignan – AGGLO
Méditerranée – CCAS Perpignan

Augmentation du point d'indice, le compte n'y est pas !

Mobilisons-nous dès la rentrée !

Juillet 2022

L'été s'ouvre donc sur une provocation : lors de la conférence salariale du 28 juin dernier, M. Stanislas Guérini, nouveau ministre de la Transformation de la Fonction publique, a annoncé une augmentation du point d'indice au 1er juillet ...de 3,5% !

De qui se moque-t-on ?

Après 12 ans de gel qui a permis à nos employeurs et à l'État d'économiser des milliards d'euros sur la masse salariale, ces 3,5% ne représentent que la moitié du taux d'inflation prévu pour la rentrée de septembre ! Selon l'Insee, les prix de l'énergie ont augmenté de 28 % en mai, de 33 % en juin, les prix de l'alimentation ont augmenté de 4,3 % en mai et de 5,7 % en juin !

Le compte n'y est pas !

Dans l'immédiat, la CGT réitère ses revendications :

- Une augmentation d'au moins 10 % de la valeur du point d'indice avec un effet rétroactif au 1er janvier 2022 ;
- L'indexation du point d'indice sur la hausse des prix ;
- La confirmation des engagements quant à l'effectivité de l'extension du complément de traitement indiciaire.

**Tout augmente
sauf les salaires
Ça suffit !**

L'heure n'est pas au pessimisme mais tout à l'inverse, à être offensif pour gagner sur nos légitimes revendications en élevant le rapport de force. Les nombreuses luttes menées dans la période sont un point d'appui important et démontrent la disponibilité des personnels pour l'action collective. Une première date de mobilisation unitaire interprofessionnelle public et privé est annoncée pour le 29 septembre.

Préparons dès aujourd'hui une rentrée offensive !

#jevotecgt
le 8 décembre 2022

ESSENTIELLE POUR NOS DROITS, POUR LE SERVICE PUBLIC
ÉLECTIONS FONCTION PUBLIQUE

Syndicat CGT des territoriaux de Perpignan

Maison des syndicats 8, rue de la Garrigole 66000 PERPIGNAN

Messagerie : cgtmairieperpignan@gmail.com

Facebook CGT Mairie Perpignan

Tel : 04.68.34.44.17 ou 06.25.51.18.67

Ne pas jeter sur la voie publique